

Titre du poste : Enseignant(e) en techniques d'éducation à l'enfance
Lieu : Campus désigné
Superviseur immédiat : Directeur de campus

Raison d'être

La raison d'être de l'Enseignant¹ est de contribuer au succès scolaire des étudiants tout en permettant à l'employeur d'accomplir la mission qu'il s'est donnée.

Description générale

Le collège CDI, campus de Laval, est présentement à la recherche d'un ou d'une enseignant (e) en techniques d'éducation à l'enfance. Il s'agit d'une charge de cours de 20 heures, soit 4 heures le vendredi soir et 8 heures le samedi et le dimanche. Sous la direction du Directeur de campus, l'Enseignant est en charge d'enseigner, d'encadrer les élèves et d'évaluer la progression des apprentissages, conformément au cursus.

Responsabilités spécifiques

Sous la direction du Directeur de campus, l'Enseignant doit s'acquitter des tâches suivantes :

- Adopter une attitude professionnelle et courtoise qui favorise l'entraide lorsqu'il s'adresse aux étudiants, aux employés de même qu'aux autres membres du corps professoral ;
- Offrir un enseignement qui correspond aux objectifs des modules et des programmes établis dans le cursus ;
- Préparer les cours et utiliser des méthodes pédagogiques variées qui favorisent la réussite des étudiants ;
- Discuter des progrès des étudiants sur le plan individuel et des progrès du groupe ;
- Expliquer les objectifs et notions clefs du cours aux étudiants ;
- Participer au développement de même qu'à l'évaluation des cours et des outils pédagogiques, si nécessaire ;
- Informer le Directeur de campus ou le Coordinateur de campus des changements significatifs ou des problèmes qui peuvent survenir pendant les cours ;
- Participer aux réunions des enseignants, si nécessaire ;

¹ L'usage du masculin n'a pour but que d'alléger le texte.

- Connaître, comprendre et appliquer les politiques et les procédures de l'employeur qui concernent les étudiants et les enseignants ;
- Coopérer avec le personnel administratif dans la réalisation de leurs tâches ;
- Compléter les documents et les dossiers puis les remettre au personnel administratif dans les délais impartis ;
- S'assurer que ses connaissances et ses compétences en lien avec le domaine enseigné sont maintenues à jour ;
- S'assurer que sa tâche d'enseignement est toujours accomplie avec professionnalisme, attention, intégrité et respect à l'égard des étudiants, du programme, de ses collègues, du curriculum et du campus ;
- Prendre part aux évaluations ;
- Remplir et soumettre les fiches de présence des étudiants inscrits au programme tout en s'assurant de respecter les délais impartis ;
- Veiller à ce que les outils pédagogiques et les cours en ligne soient actualisés et, au besoin, fournir la dernière version des fichiers pertinents au Directeur de campus.
- Compléter les évaluations des examens finaux et soumettre les notes dans les cinq jours ouvrables qui suivent le dernier jour où le cours est complété ;
- Participer à la « Journée d'orientation » organisée au début de chaque année scolaire, si possible ;
- Organiser des sessions de rattrapage lorsque des cours ont dû être annulés suite à une absence ;
- Ajouter, mettre à jour ou modifier, s'il le souhaite, les outils et les méthodes pédagogiques utilisés afin qu'ils correspondent davantage à son mode d'enseignement. Le matériel pédagogique doit être exclusivement réservé à l'usage du campus et les outils complémentaires (nouveaux, mis à jour ou modifiés) doivent être remis au Directeur de campus. Les révisions majeures du matériel doivent être préalablement approuvées par le Directeur de campus ;
- S'assurer de se familiariser avec les politiques et les procédures en vigueur et s'assurer de toujours s'y conformer ;
- Accomplir toute autre tâche qui lui est confiée par un supérieur immédiat.

Exigences du poste

La personne qui souhaite occuper le poste d'Enseignant doit être déterminée à acquérir, à maintenir et à démontrer :

Compétences :

- Qu'elle possède les compétences et les connaissances pertinentes au domaine enseigné ;
- D'excellentes aptitudes en communications interpersonnelles, tant à l'oral qu'à l'écrit : doit être capable de s'exprimer efficacement devant un groupe et d'agir en tant qu'animateur (essentiellement auprès d'une clientèle adulte) ;
- Qu'elle est capable d'inspirer et de motiver les étudiants ;
- Qu'elle est capable d'adopter et d'encourager des comportements empreints de respect de même qu'une attitude professionnelle tout en offrant un service de qualité ;

- Qu'elle possède les habiletés nécessaires pour travailler en collaboration avec les autres membres du corps professoral et les employés ;
- Qu'elle possède les habiletés nécessaires pour évaluer et répondre adéquatement aux besoins des étudiants en vue de favoriser le dialogue et de les traiter de façon juste et équitable ;
- Qu'elle est en mesure d'enseigner les cours des cursus et programmes, comme convenu ;
- Qu'elle s'engage à s'assurer que ses connaissances et ses compétences en lien avec le domaine enseigné sont maintenues à jour ;
- Qu'elle s'engage à perfectionner ses connaissances professionnelles.

Formation et expérience :

- Un baccalauréat, un diplôme ou une certification reconnue dans le domaine enseigné, d'une institution reconnue ;
- Expérience pertinente dans des milieux différents (scolaire, petite enfance, garderie et / ou CPE) ;
- Connaissance des différents troubles associés à l'enfance tels que TED, TDAH ;
- Deux ans ou plus d'expérience en enseignement (idéalement en éducation des adultes) et / ou une certification d'Enseignant ;
- Satisfaire aux autres exigences propres au programme enseigné.